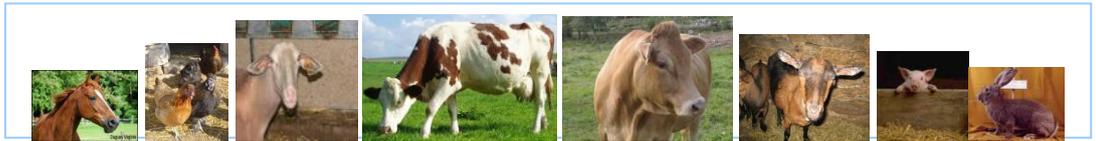


## PROGRAMME DE FORMATION **BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE** *Travaux des Productions Animales*



### Intervenants :

- Formateurs :
  - ADPSA12,
  - Bernussou,
  - Autres centres
- Techniciens Chambre d'Agriculture ou autres organismes agricoles,
- Professionnels.

### Organisation :

**Durée : De base :**

→ 800 heures en centre  
Cette durée peut être adaptée suite au positionnement, en fonction des acquis et des modules choisis.

→ Entre 8 et 12 semaines de stage en exploitation agricole

### Dates d'entrée:

Permanente

### Rythme :

Temps plein ou Alternance

### Horaires :

9H00 – 12H30  
13H30 – 17H00

### Lieu :

- ADPSA12 à Rodez
- Pôle de Bernussou à Villefranche de Rgue

### Rémunération :

✳ selon le statut du futur stagiaire et selon les textes en vigueur

### Financement de la formation :

✳ par le Conseil Régional pour les non salariés et demandeurs d'emploi

✳ par les entreprises pour les Congés Individuels de Formation et les Contrats de Professionnalisation

✳ autre cas : nous consulter.

### Objectif général

Obtenir une qualification professionnelle de niveau V pour devenir salarié agricole.

**Public :** Personnes issues ou non du milieu agricole

- Demandeurs d'emploi,
- Aide familial
- Tout salarié dans le cadre d'un CIF, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage,

### Le brevet professionnel est préparé :

- par la voie de la **formation professionnelle continue** pour des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle.
- par la voie de **l'apprentissage**.

### Conditions d'inscription

- 18 ans minimum,
- Etre motivé par l'élevage,
- Se présenter au positionnement proposé avant le démarrage de la formation. :
  - Evaluation en math et français (tests) : avoir un niveau suffisant
  - Entretien de motivation et projet personnel

### Expérience et Pré requis

Justifier d'une année d'activité professionnelle lors de la dernière évaluation.

### Validation

Le **BPA** est un diplôme du Ministère de l'Agriculture.

Il est composé de 10 Unités Capitalisables (UC).

Ces 10 unités sont délivrées à l'issue d'évaluations certificatives et un délai de 5 ans est possible pour l'obtention des 10 unités.

### Méthodes pédagogiques

La formation est totalement modularisée et l'organisation repose sur du semi-présentiel. Les méthodes utilisées font appel à une alternance entre des cours en face à face, des séquences d'autoformation, des visites d'exploitations, des interventions d'experts.

La formation peut se dérouler en partie à distance pour ceux qui le souhaitent.

Renseignements et Inscriptions :

**Centre de formation ADPSA 12**

**Tél. 05 65 73 77 96**

Responsable de stage : Yves CAUSSE

Fax. 05.65.73.78.86

[info@adpsa12.org](mailto:info@adpsa12.org)

[www.adpsa12.org](http://www.adpsa12.org)

Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ CEDEX 9

N° SIRET : 77674303100028 Code APE 804 D

## Formation individualisée :

- sur la **durée** en fonction des pré-acquis, des diplômes déjà acquis ou des connaissances.
- sur le **rythme** temps plein, alternance, ...
- sur la **période** d'entrée en formation,
- sur la **forme** contrat d'apprentissage, de professionnalisation formation à distance, ..
- sur le **contenu**. La formation est constituée d'un tronc commun et d'unités au choix.

## Formation à distance :

- La formation peut se dérouler en semi-présentiel grâce à des outils pédagogiques d'auto formation et un suivi de chaque stagiaire au quotidien.

## Formation modularisée :

- Un thème correspond à une semaine.

## Formation en contrôles continus

## Programme

### Domaine Général : 5 semaines

- Découverte du métier, du vocabulaire et des bases pratiques
- Expression et Communication (\*)
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication (\*)
- Mathématiques appliqués (\*)

### Domaine civique, social et économique : 2 semaines

- Lire et situer les principaux tableaux de bord
- Réglementation et sécurité au travail

### Domaine environnement, santé humaine et développement durable 1 semaine

- Liens entre environnement et pratiques professionnelles

### Domaine Technologique et Professionnel 13 semaines

Dans les productions suivantes (**1 au choix**) :

- Bovins lait, ovins lait, caprins lait
- Bovins viande, Ovins viande
- Porcins

### Conduire un atelier de production

10 semaines

- Les clés et la maîtrise de l'alimentation
- Les clés et la maîtrise de la reproduction
- Les clés et la maîtrise de la santé
- Les clés et la maîtrise de la sélection
- Manipulation et contention des animaux
- Pratique et soins aux animaux
- Les liens sol/climat/Plante
- La pratique raisonnée de la fertilisation
- La conduite des cultures,
- Réaliser un chantier de culture
- Modes de récolte et conduite du pâturage

### Matériel et bâtiment

3 semaines

- Matériel : utilisation, risques et protection
- Bâtiments et installations d'élevage
- Entretien périodique d'un automoteur
- Entretien du matériel et soudure,

### Se spécialiser (2 au choix) 2 semaines

- Gérer l'énergie sur mon exploitation agricole 1 semaine
- Réaliser la traite 1 semaine
- Comment vont mes vaches ? 1 semaine
- Réaliser une mission de remplacement 1 semaine

**NB : (\*)** Dispense pour les personnes ayant un CAP ou BEP

## Organisation

800 heures de formation en centre :

- 60% en salle
- 40 % sur des plateaux techniques ou des exploitations agricole

420 heures de stage en exploitation agricole ou alternance par apprentissage

## Evaluations

60 % en situations professionnelles